

GESTION DE L'EAU

DES RESTRICTIONS NÉCESSAIRES

Le manque d'eau se répète mois après mois. Avec un déficit de précipitation d'environ 60 % sur février, le débit des cours d'eau et le niveau des nappes sont très préoccupants sur cette période hivernale 2022-2023. Même en cas de pluviométrie excédentaire sur les semaines à venir, la reconstitution des réserves en eau souterraine d'ici le début de l'été semble peu envisageable.

Le Préfet a pris un arrêté limitant ou suspendant les usages de l'eau jusqu'au 31 octobre 2023.

Dans le cadre de la gestion de l'eau, la municipalité a fait le choix de diminuer le fleurissement et voit le plan de fleurissement sur les années à venir. Chaque fois qu'il est nécessaire de créer ou replanter un espace, sont favorisés :

- les plantes moins demandeuses d'eau,
- l'achat de bac avec réserve intégrée,
- repenser l'espace autrement.

Durant l'année si vos maisons et terrains connaissent des dégâts majeurs dus à un événement climatique, vous pouvez faire une déclaration en mairie avec un simple courrier



accompagné de photographies des dégradations. L'ensemble des déclarations sera transmis en Préfecture en décembre. Le résultat de la reconnaissance, ou non, sera connu à l'été 2024. ●

EAU DE PLUIE

PENSEZ AU COLLECTEUR

La Communauté de communes « Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher » est engagée dans une opération de vente de récupérateurs d'eau de pluie.

Ce projet s'inscrit dans la logique de la Communauté de communes en matière de protection de l'environnement.

Le récupérateur proposé à l'achat est un collecteur d'eau de pluie mural disponible en deux contenances, 300 et 600 litres.

RENSEIGNEMENTS

Plus de renseignements au 02.47.23.58.63.

EAU POTABLE, LES GESTES SIMPLES

Si l'eau potable arrive facilement dès que l'on tourne le robinet et semble inépuisable, il ne faut pas oublier que l'eau est un bien précieux.

Sur son lieu de travail ou dans son foyer, en ville ou à la campagne, chacun doit être conscient de sa responsabilité et de son devoir de solidarité. Il en va de l'avenir des générations futures.

Cet élément essentiel à la vie est rare sur la planète. L'eau douce ne représente que 3 % des eaux du globe.

Pour continuer à bénéficier de cette ressource vitale, nous devons la préserver : ne pas la gaspiller. ●

LA VIE DE NOS COMMERCES

COMMERCES

CHARCUTERIE BOUCHERIE ALEKSIC

Stéphanie Hein, première femme lauréate du titre de « Meilleur ouvrier de France en boucherie » est désormais responsable de la boucherie-charcuterie.

Avec son équipe, elle vous propose un large choix de produits 100 % français et locaux.

RENSEIGNEMENTS

1 Rue de Chenonceaux, à Saint-Martin-le-Beau - 02 47 55 94 55

COMMERCES

LA CAVE À PAINS

Ce n'est pas trois mais quatre prix qui viennent récompenser l'équipe de La Cave à Pains cette année : Médaille d'or du meilleur nougat de Tours, 3^e prix pour le croissant au beurre, 2^e prix pour le croissant bicolore et enfin 2^e prix pour la brioche feuilletée. Félicitations !

RENSEIGNEMENTS

19 rue de Tours - 02 47 50 67 96

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

FRUITS ET LEGUMES

M. Joël Bourgault est présent le mardi et le jeudi matin. Il vous propose un large choix de fruits et légumes.



RENSEIGNEMENTS

Place Marcel Habert

INFOS

NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE EN 2023

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers (propriétaires indivis, usufruitiers, sociétés civiles immobilières) et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs biens sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

Plus de renseignements auprès des services fiscaux au 0809.401.401



AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Créée en 2022 en Indre-et-Loire, l'ADIL a pour mission d'informer le public sur toute question relative au logement et à l'habitat. Aspects juridiques, financiers ou fiscaux, ou plus particulièrement questions sur les économies d'énergie et la rénovation énergétique (isolation des murs, changement des menuiseries, changement de mode de chauffage...) pour les particuliers, l'ADIL peut vous renseigner.

Un conseiller est présent à la Communauté de communes tous les lundis et mardis.

Plus de renseignements et prise de rendez-vous possible au 02 47 60 90 70 (standard ADIL).

À NOTER

NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU 37 15
- Centre anti-poison 02 47 48 21 21
- Gendarmerie Bléré 02 47 30 82 60 ou le 17
- Pompiers 18
- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police 112
- Coupure électricité ENEDIS 09 72 67 50 37
- Eau potable, assainissement Véolia 09 69 32 35 29

À VOS CÔTÉS

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

Cela fait maintenant trois années que vous avez accordé votre confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Nous sommes désormais à la moitié de notre mandat. C'est évidemment l'occasion de tracer un rapide bilan de notre action municipale à votre service.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur implication et leur travail. De même, je salue nos services communaux, administratif, scolaire, technique et police municipale qui mettent en musique nos orientations et sont dévoués à la collectivité.

Ces trois années ont été soumises aux défis extérieurs : crise sanitaire, contraintes économiques et sociales, crise énergétique. Les finances de notre commune sont notamment impactées par la hausse du coût des matières premières. Malgré cela, nous avons maintenu le cap de nos engagements.

Notre projet principal, le pôle associatif et culturel, est en construction. La maison des solidarités est ouverte et la médiathèque le sera bientôt.

Nous avons bien sûr œuvré pour l'adaptation de notre commune à la transition écologique.

Notre ligne est et restera l'écoute.

Ainsi, nous avons mis en place les outils pour la consultation et la participation des citoyens.

D'ores et déjà, le deuxième budget participatif est lancé.

Je suis particulièrement heureux des projets que la Communauté de Communes étudie pour Saint-Martin-le-Beau : construction d'un multi-accueil petite enfance et d'une aire d'accueil de camping-car, projet de logement de jeunes travailleurs lancé dans le bâtiment de l'ancienne poste.

Nous sommes face à de nombreux défis. Je sais compter sur la bonne volonté de tous, sur notre capacité à transcender nos différences et nos opinions au service de notre commune. C'est l'esprit dans lequel nous travaillons et il porte ses fruits. ●

Alain Schnel, Maire

CONTACT

Mairie de Saint-Martin-le-Beau
Place Marcel Habert - 37270 Saint-Martin-le-Beau
Tél. 02 47 50 67 26

RETROUVEZ-NOUS SUR :



saintmartinlebeau.fr

Mairie de Saint-Martin-le-Beau



saintmartinlebeau.fr

Mairie de Saint-Martin le Beau

OUVERTURE PROCHAINE DE LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

Dans quelques semaines, la nouvelle médiathèque ouvrira ses portes, place de l'église. Un des projets appelés à redynamiser notre centre-bourg.



La réhabilitation des locaux de l'ancien cabinet médical touche à sa fin, après environ six mois de travaux.

Rappelons que notre commune est labellisée « Petites villes de demain », label dont l'un des objectifs est de revitaliser les centres-bourgs. La nouvelle médiathèque s'inscrit donc pleinement dans ce dispositif, et est au cœur d'un ensemble de projets déjà réalisés par la municipalité dans le centre-bourg : ouverture de la maison des solidarités, création du jardin des simples, aménagement de la place de la mairie.

Les travaux de réhabilitation de la médiathèque ont été suivis par l'Agence MAES Architectes. Le coût total s'élève à environ 308 500 € HT. Le projet a reçu le soutien financier de l'État (74 160 €), du conseil départemental (100 000 €), de la communauté de communes (20 000 €) et du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre et Loire (18 240 €).

Un espace cocooning pour les enfants est notamment prévu, dont le financement a été réalisé grâce au budget participatif. En effet, l'association avait présenté ce projet dans le cadre de la première édition du budget participatif en 2022. Soumis au vote des Saint-Martinois, cette proposition est ainsi arrivée en tête, ex-aequo avec un autre projet. Ainsi un budget d'environ 3 000 € a été consacré à l'acquisition de mobilier plus ludique et plus adapté aux jeunes lecteurs.

L'ouverture de la médiathèque est prévue début juin. L'abonnement vous permet d'accéder à un fonds documentaire riche et varié. Toute l'équipe de l'association vous attend pour vous faire prochainement découvrir ce nouvel équipement. ●

PRÈS DE 90 M2 POUR LE CONFORT DES LECTEURS

L'association « Les amis de la bibliothèque » va investir les

FINANCES

2023 : UN BUDGET SOUS CONTRAINTE

La municipalité a voté son budget 2023 le 6 février dernier. Comme les particuliers, la commune subit l'augmentation du coût des dépenses énergétiques et des matières premières, et est donc amenée à contraindre au maximum ses dépenses de fonctionnement, pour pouvoir conserver un équilibre budgétaire sur le long terme et maintenir un niveau d'investissement adapté.

Une démarche transversale de recherches d'économies a donc été menée dès le mois de septembre 2022 au sein de tous les services, afin de maîtriser le budget et anticiper l'impact de près de 100 000 € de cette hausse du coût de l'énergie. Les usagers des bâtiments scolaires et associatifs ont été intégrés à cette démarche. Des travaux ont pu être réalisés par les agents municipaux pour optimiser les consommations énergétiques.

Dans ce contexte également contraint pour les particuliers, le conseil municipal n'a donc pas souhaité augmenter les taux de fiscalité locale. Les montants individuels de taxes foncières vont malgré tout connaître en 2023 une hausse liée à la revalorisation annuelle des bases fixée au niveau national.

Le programme d'investissement 2023 est important, d'un montant d'environ 3 758 000 €, et poursuit la mise en œuvre des engagements pour la mandature : construction du pôle associatif et culturel, travaux de réhabilitation des bâtiments



(salles communales, mairie) afin de maintenir le patrimoine, rénovation de l'éclairage public, aire de jeux pour les enfants, équipements pour les écoles.

Des recherches de subventions auprès de cofinanceurs sont en parallèle systématiquement engagées. ●

LES PROJETS

LE PÔLE ASSOCIATIF ET CULTUREL

Après la médiathèque, le Pôle associatif et culturel est un autre projet phare de la mandature en cours de réalisation à côté du gymnase Pierre Boureau. Résultat de plusieurs réunions de concertations avec les associations, cet équipement a été pensé comme un lieu de vie de près de 1 000 m2 pouvant accueillir plusieurs associations de façon concomitante, pour les pratiques sportives et culturelles. Véritable espace polyvalent dédié aux associations, le pôle sera modulable : les deux salles principales pourront une fois réunies accueillir des manifestations et cérémonies sur environ 500 m2. Un club house et de nouveaux espaces de rangements dans l'actuelle salle annexe du gymnase compléteront l'équipement.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au cabinet ARCA3 Sud Touraine. Les travaux ont commencé depuis la fin janvier. Coût total prévisionnel : 2 230 000 € HT (travaux, études,

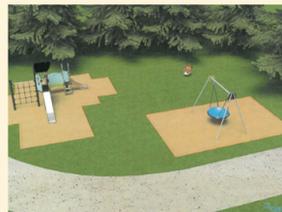


maîtrise d'œuvre). La livraison de cet équipement structurant, attendu par le monde associatif, est prévue à l'été 2024. ●

BUDGET PARTICIPATIF

La commune a lancé en 2022 son premier budget participatif. Ce dispositif permet aux citoyens de proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie. Après vérification de la recevabilité des propositions, les projets sont soumis au vote. Le projet ayant obtenu le plus de voix est ensuite mis en œuvre par la commune. La première édition a été très suivie : 7 projets proposés dont 6 soumis au vote, 205 suffrages enregistrés, et 2 projets arrivés ex-aequo (62 voix chacun) : Mobilier pour enfants à la médiathèque et Aire de jeux pour enfants, tous les 2 engagés en début d'année 2023.

La deuxième édition du budget participatif est lancée depuis le 7 avril. La municipalité a alloué le même budget de 10.000 €. Vous avez jusqu'au 7 juillet pour proposer vos projets sur notre site internet.



MARIE RESTAURÉE

Restauration de la petite cloche de l'église dite « Marie » par l'entreprise Gougeon. Inscrite aux monuments historiques depuis 1942, cette cloche en bronze date de 1666.



PAROLE AUX ÉLUS

Expression libre de la minorité

Liste Saint-Martin 2020

BRAVO

Félicitations à nos commerçants, pour leur professionnalisme. Notre charcutier S. Aleksic et son nouveau rayon boucherie, grâce à Stéphanie, meilleure ouvrière de France. À la Cave à Pains, N. Maron affiche une collection de prix, une belle créativité, fan de ses croissants bicolores à la framboise, véritable tuerie.

Nous sommes fiers de compter dans nos rangs M. Gagner la nouvelle présidente du comité de jumelage. Rappelons, rendez-vous pour son omelette géante en avril et sa paëlla fin juin.

Rejoignez-nous sur Saint-Martin 2020

PLEIN AIR

DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR LE CLOS YVONNET

Le printemps et les ruches sont de retour ! Comme l'an passé, les abeilles de Mickaël Preteseille y élisent domicile.

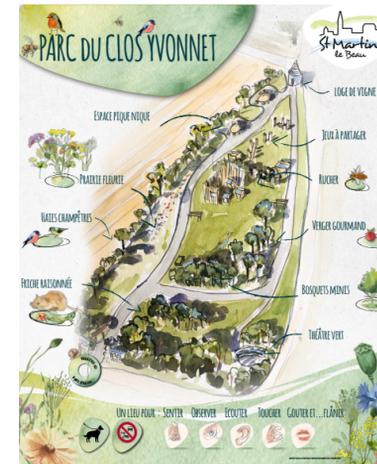
Pour 2023, la municipalité conservera une partie de la production afin de pouvoir en offrir à nos homologues espagnols dans le cadre du jumelage et lors de promotion du territoire. Si vous observez ces hyménoptères, prenez soin de bien respecter la distance indiquée pour ne pas vous faire piquer... C'est leur moyen de

défense pour préserver leur habitat naturel.

PARCOURS DE RANDONNÉE

Les chemins de Randonnées sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Sur notre territoire trois parcours sont proposés allant de 5 à 11,4 km et de niveau facile ou moyen.

Les plaquettes sont disponibles sur le site internet et à l'accueil de la mairie. ●



SCOLAIRE

LES PETITS ATELIERS DU MIDI

S'approprier son école, bien vivre ensemble, s'inscrire dans une démarche de développement durable : autant de nouveaux objectifs pour les élèves de l'école élémentaire cette année.

Sur le temps de la pause méridienne, des évolutions sont également à l'œuvre : de nouveaux espaces pour se poser, la mise en place du tri des déchets à la cantine et enfin de multiples choix d'activités : sport, trottinettes, jeux de cour et jeux de société, jardinage, arts créatifs, babyfoot.

Ces petits ateliers, auxquels peuvent participer les parents et les Saint-martinois qui le souhaitent (sur inscription auprès du service scolaire), font partie d'un projet intergénérationnel initié par le Conseil municipal des jeunes. Depuis leur mise en place, ces ateliers rencontrent un franc succès auprès de tous : enfants et adultes. ●

EN IMAGES



20 JANVIER 2023
Cérémonie des vœux à la population
Gymnase Pierre Boureau



AVRIL 2023
Ateliers de midi animés par l'association des Amis des parcs et jardins, école élémentaire

CCAS

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Depuis le 4 avril, un nouveau prestataire est en charge du service de portage de repas à domicile, à destination notamment des personnes âgées de plus de 65 ans. La société JMJ (Je Mange Gastronomique), basée à La Membrolle-sur-Choisille, assure la fabrication quotidienne des repas, la livraison étant ensuite assurée par un service dédié de La Poste.

Les bénéficiaires disposent d'un large choix de menus, de 5 à 7 composants, à commander une semaine en amont. Les repas sont livrés avant midi, quelques heures après leur fabrication, du lundi au vendredi (repas du week-end livrés le vendredi). Le facteur-livreur, formé spécifiquement à cette mission, dépose le repas dans le réfrigérateur, et assure un lien social quotidien avec chaque bénéficiaire.

Pour tout renseignement (adhésion et tarifs), contacter la mairie. ●



AVRIL 2023
Atelier de midi partagé avec une maman
Ecole élémentaire



19 MARS 2023
Carnaval organisé par l'association des parents d'élèves et par l'association Les P'tits Martinois.

Du 4 au 6 mai
Exposition tout public au Manoir Thomas Bohier sur la Seconde Guerre mondiale

Lundi 8 mai
Cérémonie du 8 mai, messe à 9 h 30, rassemblement à 10 h 45, place de l'église

Lundi 15 mai
Conseil municipal à 19 h, en mairie.

Mercredi 24 mai
Fête de la nature : pique-nique tiré du sac et animations. Manifestation organisée par le Conseil municipal des jeunes, au Clos Yvonnet. Ouvert à tous, à partir de 12 h 30.



2,3 et 4 juin
« Rendez-vous aux jardins », organisé par l'Association des amis des parcs et jardins, au jardin des simples. Vendredi, réservé aux écoles. Samedi, de 14 h à 17 h. Dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Ateliers dégustations de tisanes issues des plantes du jardin, animation autour des bruits du jardin, lectures.

Lundi 19 juin
Conseil municipal à 19 h, en mairie.

Mercredi 21 juin
Fête de la musique, place Marcel Habert.

Dimanche 25 juin
Paëlla géante par le Comité de jumelage

Vendredi 30 juin
Fête de l'école élémentaire

Samedi 1^{er} juillet
Fête de l'école maternelle

À NOTER

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES À SAINT-MARTIN-LE-BEAU, ET TOUTES LES COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : SAINTMARTINLEBEAU.FR

LA MAIRIE RECRUTE

- Deux saisonniers, au sein du service technique.
- Un gardien-brigadier de police municipale, suite à une mutation.

LE CHIFFRE DU MOIS

350

C'est le nombre d'infractions constatées par la police municipale depuis fin septembre 2022. Cela concerne notamment la vitesse, le non port de la ceinture, l'utilisation du téléphone portable, les défauts d'assurance et/ou contrôle technique, non port du casque, respect du stop...

CONTRÔLES ROUTIERS

À la suite d'une collaboration entre notre police municipale et la gendarmerie, dans le but de lutter contre des vitesses excessives sur notre commune, la communauté de communes « Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher » a récemment fait l'acquisition d'un cinémomètre. Depuis quatre mois, nos agents ont procédé à 16 jours de contrôle sur l'ensemble du territoire communal. Ce dispositif vient compléter la mise en place des trois radars pédagogiques mobiles dont est dotée la commune, en renforçant ainsi les actions de prévention des excès de vitesse.

OPÉRATION SÉCURITÉ À VÉLO

Nous constatons que de nombreux jeunes se rendent à leurs activités ou au city stade en deux-roues et sans le port du casque. La sécurité de nos concitoyens étant une de nos priorités, le service de Police Municipale travaille en lien avec l'accueil jeunes de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux-Bléré Val de Cher sur la réalisation d'une session d'informations. Le but de cette formation ludique est le rappel des règles de bonne conduite en lien avec la signalisation routière mais aussi la vérification de son équipement. Sécurité routière, tous concernés !